

Assemblée Générale Annuelle
Lundi 16 novembre 2015
Centre communautaire St-Émile
Procès verbal

Étaient présents :

Patrick Coutu	(Normandin-Mathieu Performance)
Raynald Bouchard	(Normandin-Mathieu Performance)
Jacques Thiboutot	(Sigma Assurances)
Frédéric Langlois	(Sigma Assurances)
Marc Lamonde	(Sigma Assurances)
Jonathan Gingras	(CCMSA)
Martin Larichelière	(CCMSA)
Carl Auclair	(Pivot Cycles)
Réjean Giguère	(commissaire FQSC)
Roxanne Bureau	
Julien Marceau	
Martin Bellavance	(Mathieu Performance)
Denis St Amand	(Mathieu Performance)
Nathalie Lévesque	(Mathieu Performance)
Vincent Tétreault	
Jean François Girard	(Sport Olympe)
Thomas Girard	(Sport Olympe)

Louise Villeneuve	(ARVMQCA)
Mario Turgeon	(ARVMQCA)
Pierre Gendron	(ARVMQCA)
Gilles Morneau	(ARVMQCA)
Philippe Beaudet	(ARVMQCA)
Jonathan Boucher	(ARVMQCA)
Jonathan Cantin	(ARVMQCA)

1-Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 19h15. Gilles Morneau, président de l'ARVMQCA, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence.

2-Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lu et adopté sans modifications

prop: Frederick Langlois
sec: Jacques Thiboutot

3-Suivi et adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de 2014

Le procès verbal étant affiché sur le site de VMQCA.QC.CA, tous conviennent de se dispenser d'en faire la lecture. Le suivi de quelques points du procès verbal 2014 sera fait au cours de la rencontre.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2014 est adopté.

prop: Louise Villeneuve

sec: Martin Larichelière

4-Rapport des activités 2015

- Les chiffres de fréquentation des courses régionales sont affichés dans le document annexé.
- La belle météo et la qualité des organisations ont fait que la saison a été un succès. Bravo et merci à tous les clubs organisateurs, qui ont fait un travail impeccable.
- La moyenne de coureurs par course se maintient. Pour des raisons d'éloignement, la course tenue à La Malbaie a affiché une participation moindre, mais l'objectif de développer le sport sur ce site est atteint. La qualité de cet événement a été reconnue par tous.
- La course tenue sur le domaine de Louis Garneau a été très populaire. Louis Garneau a confié à Philippe Duchesne la responsabilité des designs de parcours. Le parcours des activités des bibittes / coccinelles reste à être repensé, il met peu en valeur les habiletés des enfants. Le criterium open, nouveauté cette année, a été apprécié. La formule peut être maintenue si l'organisateur le désire, ou si d'autres organisateurs veulent l'adopter.
- Pour les catégories atome, minime et pee wee, les grandes variations de présence et inscriptions rendent les prédictions d'achats de plaques difficiles. Pour éviter un gaspillage inutile, les plaques ne porteront pas le logo identifiant le sexe de l'athlète.
- Les plaques des bibittes et coccinelles sont encore gratuites mais en cas de demande de remplacement, l'enfant devra payer le prix de ce remplacement.
- Pendant la tenue des courses, on déplore la présence de cyclistes qui font la reconnaissance du parcours pendant qu'une course s'y déroule. L'ARVMQCA va préciser la réglementation pour la tenue des courses; va en faire adopter le contenu par l'AGA, et conformément à nos règles, faire appliquer ces modifications aux règlements dès la saison 2016. Ces modifications seront affichées sur les sites de course et seront aussi publiées dans les « avis de course » de notre site internet.
- On déplore aussi la présence de cyclistes (non inscrits aux courses) qui font les reconnaissances sur les parcours les jours de course. À partir de 2016, la possession d'une licence récréative (au minimum) leur sera exigée, et une plaque « visiteur » attestera de cet achat. La plaque « visiteur » ou « entraîneur » délivrée pour la Coupe Québec sera évidemment acceptée.
- Les horaires de course et séquence des départs sont maintenus.
- La politique des médailles et podium adoptée pour 2015 est maintenue.
- La politique des parcours « 2.0 » adoptée pour la saison 2015 a été appliquée au grand plaisir de tous. Les différents directeurs techniques régionaux qui ont homologué ces parcours ont apprécié la collaboration des clubs organisateurs.

- Jonathan Cantin et Philippe Beaudet seront encore en 2016 les DTR (directeur technique régional) chargés entre autres de l'homologation des parcours de courses régionales.
- Surclassement des coureurs maître sport. L'Association appliquera son règlement de surclassement, ce qui obligera plusieurs maîtres sport à monter en classe expert. Martin Larichelière fait valoir que plusieurs s'inscrivent dans cette catégorie en raison de la case horaire, les experts courant trop tard à leur goût. Les gens en présence sont d'accord que le principe d'équité (donner un cadre de course adapté aux aptitudes et niveau de compétition de coureurs débutants) doit prévaloir sur l'horaire, tout le monde voulant rentrer à la maison le plus tôt possible pour faire le gazon. Denis St-Amand fait valoir qu'il peut être agréable pour une famille de passer plus de temps sur le site et assister à la course des Experts et Elites, le clou de la journée. En conclusion, on rappelle qu'un compromis est offert aux coureurs qui recevront un avis de surclassement pour 2016: ils pourront courir encore chez les sports s'ils le désirent, mais devront mettre la pédale douce, soit ne pas affecter les classements des « vrais sports » en ne terminant pas leur course dans les trois premières positions. Un podium et ils seront forcés de s'inscrire chez les experts pour le reste de la saison.
- Il y aura changement de réglementation pour les catégories bibittes, ce changement permettra à ces derniers(es), lors de leur dernière saison dans cette catégorie, de participer à la dernière course de la saison dans la catégorie atome. Ce surclassement possible doit être demandé officiellement par le parent ou entraîneur de l'enfant.
- En 2016 les bibittes/coccinelles recevront toutes et tous une médaille identique au lieu des rubans. Les coûts de ces médailles seront assumés par l'ARVMQCA.

5- Présentation des états financiers

Mario Turgeon, trésorier de l'ARVMQCA, fait rapport de l'état de nos finances. Le léger surplus de cette année sera affecté à des achats de matériel informatique, d'achats de médailles pour les bibittes/coccinelles et d'appui tangible au projet Jeux du Québec. Les états financiers sont adoptés. (voir Annexe 1)

prop: Frederick Langlois
sec: Jacques Thiboutot

6-Sentiers et sites de pratique du VM

Les démarches officielles auprès des autorités municipales pour ouvrir des lieux à la pratique du vm sont toujours actives. Le projet « Mont-à-Mont » n'a pas avancé en 2015 après l'étude de 2014 pour recommandation aux élus, mais l'étape suivante, une étude approfondie confiée à un organisme externe, devrait se réaliser en 2016.

Les animateurs des Sentiers du Lac Delage ont fait preuve d'un grand dynamisme cet été et développé de nouveaux sentiers. De beaux ajouts à signaler aussi du côté de Sentiers du Moulin et École le Sommet.

Suite au sommet sur les obstacles 2.0, il avait été recommandé d'aménager un site d'initiation et

d'entraînement pour ce nouveau contexte de course. Le club Sigma (ex-subway) a pris l'initiative d'améliorer leur site d'initiation sur les terrains de l'école le Sommet. La pumptrack existante a été agrandie et améliorée, des modules de type « dirt jump » et des sauts de difficulté progressive ont été aménagés, pour convenir aux débutants autant qu'aux sauteurs avancés. Ce site est ouvert à tous, gratuitement. Malgré sa libre accessibilité, il est recommandé aux gros clubs de se concerter entre eux avant d'y tenir des entraînements, pour éviter de ne pas « envahir » les lieux en trop grand nombre.

7-Jeux du Québec

La Finale provinciale aura lieu à Terrebonne lors du 2ième bloc des Jeux (21 au 25 juillet). Jonathan Cantin présente aux membres un projet de mise en forme des athlètes éligibles pour ces Jeux. Une documentation plus étoffée sera préparée et présentée aux clubs. Un budget de fonctionnement est accordé à ce projet. Une page Facebook pertinente est à prévoir. Un comité de mise en place du projet a été formé, les membres sont: Jonathan Cantin, Philippe Beaudet, Marc Olivier Bouchard et Pierre Gendron.

8-Fatbike

Une demande d'accessibilité faite auprès du CA du Centre de Ski de Fond de Charlesbourg a été entendue et refusée pour la saison 2016, les droits de passage n'ayant pas été négociés en fonction de ce sport. Le CA est cependant ouvert à rencontrer des représentants de la communauté des fatbikers. Dossier à suivre.

Réjean Giguère informe les clubs et athlètes que la participation à des courses de fatbike sanctionnées par la FQSC demande une licence. Et comme sur les licences, les noms des clubs doivent apparaître, il est recommandé que les clubs fassent rapidement leur demande d'accréditation s'ils veulent éviter à leurs membres participant à ces courses de devoir faire une correction (coûteuse) de licence pour y inscrire leur adhésion à leur club le printemps venu.

9-Amendement aux règlements de course de l'ARVMQCA

Il est résolu de changer le libellé des règlements de course de l'Association régionale.

En ce qui concerne la reconnaissance des parcours, point 6 :

Texte actuel :

Effectuer une reconnaissance du parcours avant le départ, **sauf lorsque se déroule une compétition sur le parcours;**

Nouveau texte :

Effectuer une reconnaissance du parcours avant le départ. **Cette reconnaissance doit être faite dans les périodes de temps prévues à cette fin, spécifiées sur l'avis de course. Il est interdit de se trouver sur le parcours en dehors de ces heures et lorsqu'une course est en cours.**

prop: Frederick Langlois

sec: Jacques Thiboutot

En ce qui concerne le surclassement des bibittes, point 20 :

Texte actuel :

Pour un coureur d'âge mineur: Les parents et/ou l'entraîneur d'un athlète d'âge mineur (de

catégorie atome et supérieure), doivent faire parvenir un courriel au Comité Exécutif surclassement(a)vmqca.qc.ca, spécifiant en détail les raisons du surclassement. Cette demande sera étudiée par le comité exécutif, en consultant au besoin le comité du développement et de l'élite de la FQSC. Notez que pour les coureurs d'âge bibitte ou coccinelle, aucun surclassement n'est accordé.

Texte proposé :

Pour un coureur d'âge mineur: Les parents et/ou l'entraîneur d'un athlète d'âge mineur (de catégorie atome et supérieure), doivent faire parvenir un courriel au Comité Exécutif surclassement(a)vmqca.qc.ca, spécifiant en détail les raisons du surclassement. Cette demande sera étudiée par le comité exécutif, en consultant au besoin le comité du développement et de l'élite de la FQSC. Notez que pour les coureurs d'âge bibitte ou coccinelle, aucun surclassement n'est accordé, à l'exception des bibittes qui en sont à leur dernière saison dans cette catégorie, qui sont autorisés à participer à la dernière course de la saison dans la catégorie Atome, en ayant fait la demande préalablement au comité.

prop: Denis St Amant

sec: Marc Lamonde

10-Proposition de Vincent Tétreault de création d'un Forum VM

Il a été dit que notre Groupe de Discussion est moins fréquenté qu'auparavant et que l'anonymat favorisait certaines interventions négatives. Le site de l'ARVMQCA ne profite pas des fonctionnalités intéressantes possibles avec les technologies actuelles. Un forum plus actuel permettrait de classer des interventions, de retrouver de l'information utile, de lancer des alertes, etc.

Vincent Tétreault demande l'appui de l'ARVMQCA pour réaliser ce forum. Il est résolu que cet appui lui sera accordé, en tout ou en partie, sur réception d'un projet concret qualifiant et quantifiant le tout.

11-Élections des membres au comité exécutif

Postes en élection en 2015 : Jonathan Boucher, Mario Turgeon, Philippe Beaudet. Tous se présentent à nouveau.

Deux nouveaux membres se déclarent candidats : Marc Olivier Bouchard et Jonathan Gingras.

Plutôt que de tenir une élection, il est proposé de faire passer le nombre de sièges à l'exécutif de 7 à 9 , ce qui ne contrevient pas à nos Règlements généraux. Une discussion s'amorce sur les distinctions entre comité exécutif et conseil d'administration; il semble que nos « Règlements généraux » aient besoin d'une révision, l'exécutif verra à clarifier le tout et apporter les changements si nécessaire, changements qui seront entérinés à la prochaine AGA.

Sont donc réélus à l'unanimité à leurs postes: Jonathan Boucher, Mario Turgeon, Philippe Beaudet. Et admis au sein de l'exécutif : Marc Olivier Bouchard et Jonathan Gingras.

12-Levée de l'assemblée à 22h